

## Compte-rendu CHSCT du 21 octobre 2021

- **Covid 19 : point d'information**

Sur le plan général, la situation est en amélioration par rapport à l'été, mais des résurgences sont observées sur des départements de la région (Lozère et Aveyron). Il faut donc rester vigilant et continuer à respecter les gestes barrières.

- **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels 2020 / 2021 et Plan Annuel de Prévention (pour avis)**

Avant d'aller plus loin, nous vous invitons à lire l'avis du CHSCT, adopté à l'unanimité.

La Direction a insisté sur les difficultés rencontrées : la pandémie, le désintérêt des agents pour cet exercice, les difficultés à constituer un groupe de travail directionnel, des chefs de service qui n'ont pas fait ce qui leur était demandé.

Pour Solidaires Finances Publiques Tarn, l'outil DUERP/PAP reste essentiel dans la politique de prévention des risques et produit des effets qui ne peuvent pas être niés.

Ainsi, sur les risques techniques / matériels, le DUERP/PAP a permis des avancées significatives. L'exemple des risques électriques a été mis en avant : suite aux signalements relevés dans le DUERP, des vérifications ont été massivement engagées, sur l'ensemble des sites, les années passées et des opérations correctives menées, ce qui a permis de largement supprimer les risques précédemment recensés.

L'importance des mises à jours de ces documents a été relevée avec une illustration concrète : le risque incendie, qui paraissait maîtrisé, voit sa cotation augmenter. L'explication se trouve dans les effets de la pandémie et du télétravail. Les guides-files et serres-files formés ne sont pas toujours physiquement présents dans les services, ce qui peut perturber une évacuation. Une réflexion doit donc être engagée pour mieux diffuser l'information sur les consignes incendies : réunions de service, mail aux agents, rappel des consignes à l'ensemble des agents lors des exercices d'évacuation, former l'ensemble des agents aux procédures de manquement des extincteurs et à l'évacuation.

S'agissant des remarques faites sur le risque routier, la Direction précise qu'il est bien dans son intention de l'ouvrir à tous les agents concernés par de la mobilité dans leurs missions. Il pourrait même être proposé aux agents qui voient leur temps de trajet augmenter dans le cadre des restructurations NRP.

De manière globale, la formation est souvent un excellent moyen de lutter contre les risques (habilitation aux travaux électriques, maniement des extincteurs, stage de conduite, stage contre le risque canin...). Dès l'instant où le risque existe, et qu'il a bien souvent été recensé par les agents eux-mêmes, ceux-ci doivent donc participer à ces stages. Il ne s'agit pas de dédouaner l'administration de sa responsabilité : la mise en place de ces stages participe d'une bonne politique de prévention. Comme le rappelle l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST), la sécurité est l'affaire de tous, pas seulement du Directeur.

Nous en arrivons à ce qui, selon nous, est la principale cause de désintérêt des agents pour le DUERP/PAP : les Risques Psycho-Sociaux (RPS). Malgré plusieurs années de recensement, tout reste à faire. L'ISST est intervenu sur le sujet en indiquant qu'il faut aller chercher la réalité du risque pour toucher les RPS, qu'il faut aller vers l'agent et le questionner. Il ajoute : « il n'y a rien de pire que d'évaluer pour ne rien faire ».

La réponse du Directeur, dont c'est le premier DUERP/PAP depuis son arrivée dans notre département, a été claire et sans langue de bois. Il est conscient d'un déficit d'implication et veut y remédier, notamment en remettant le dialogue au centre des préoccupations, quitte à l'inscrire sous la forme d'objectif individuel pour les chefs de services, par le biais d'organisation de réunions. Il prend donc un engagement d'amélioration dans la prise en charge des RPS, autour de l'écoute et de l'échange, afin de trouver des solutions concrètes. Il retient d'ailleurs la proposition de l'ISST d'intervenir sur le sujet, lors d'un collège des chefs de service.

Bien conscient que la question des emplois est hors de portée d'une direction locale, Solidaires Finances Publiques se félicite de ce volontarisme pour aller trouver d'autres solutions qui, à défaut de supprimer un risque, peuvent au moins essayer de le réduire (revoir l'organisation du travail, mieux communiquer,...). Nous avons toutefois indiqué que tout ne repose pas uniquement sur les chefs de service et que la Direction doit parfois elle-même s'impliquer, dans un esprit bienveillant et ouvert.

Pour les prochaines campagnes DUERP, la participation de l'Assistant de Prévention (AP) aux réunions de service sera revue. Cela répond à une demande des organisations syndicales qui avaient condamné cette mise en retrait imposée par le précédent directeur. L'AP doit en effet être un facilitateur du dialogue, pouvant à la fois expliquer ce qui a été fait les années passées et permettre un recensement efficace et argumenté des risques.

- **Propositions de dépenses (pour avis)**

Diverses dépenses de petits matériels ont été votées (lampadaire, souris ergonomique...). Il reste quelques crédits que le CHSCT a souhaité rediriger vers un début de rénovation des sols pour quelques bureaux du CFiP de Castres. Si l'opération peut avoir lieu, le comité aura utilisé la totalité du budget à sa disposition (à défaut, d'autres solutions seront étudiées).

- **Point d'information sur les projets immobiliers en cours :**

Changement des ouvrants et des chaudières du CFiP d'Albi/Rue du Roc : les réponses suites aux appels d'offres sont à l'étude avec un dépassement du budget de l'ordre de 135 000 €. La Direction cherche toutes les solutions pour que les travaux puissent se faire et a bon espoir d'y parvenir (utilisation de la Dotation Globale de Fonctionnement, sollicitation d'un financement annexe pour la partie concernant le restaurant administratif, sollicitation du Secrétariat Général aux Affaires de la Région).

Cité administrative : la rénovation du bâtiment qui accueillera nos services débutera en juin 2022.

Accès à la cantine du CFiP de Castres : en cours de finalisation.

Mazamet : travaux jusqu'en début 2022 en finissant par les bureaux du chef de service et de l'adjointe (libérés suite au départ du SIP).

- **Questions diverses**

Les « visites médicales » par téléphone :

Actuellement, elles peuvent intervenir sur le temps de travail alors que les agents sont à leur poste, en plateau. Cette situation, intolérable au vu du secret médical, a été dénoncée et la Direction s'est engagée à y remédier.

De manière plus générale, Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la pertinence / l'utilité d'une visite médicale par téléphone. Si la télé-médecine est en progression, il nous semble que de la visioconférence est de loin préférable, dans un local dédié, avec éventuellement du matériel pour pratiquer des auto-diagnostics conduits à distance par le médecin (prise de la tension, test oculaire...).

Une demande va être faite auprès du Secrétariat Général afin de savoir s'il existe un protocole national encadrant cette pratique.

Le ménage :

des problèmes sont signalés, notamment sur le CFiP d'Albi. Une nouvelle fois, la pratique d'un marché national a été condamnée, car aboutissant à un contrat à minima et des salariés sous pression et avec peu de moyens à qui on demande l'impossible. Tout problème doit être remonté à la direction par le biais du gestionnaire du site et/ou du Registre Santé et Sécurité au Travail.